

Concours

FMI

Section/Option

R0000

Epreuve

101

Matière

1037

Bibliothèque de ----, le

Note à l'attention du chef de service
de la bibliothèque,

objet : actions menées et à mener suite au dégât
des eaux en magasin -

P.S : tableau récapitulatif du coût et de la durée du
transfert des collections non endommagées -

Nous avons dû faire face à un dégât des eaux
en magasin suite à une rupture de canalisation.
Voici le compte-rendu des actions menées ainsi que celles
qui sont encore à venir que vous m'avez demandé.

Dans un premier temps, seront présentées les
actions concernant les collections endommagées, puis
celles concernant les collections non endommagées mais
à transférer le temps de sécuriser le magasin contre
le risque "eau", avec un tableau récapitulatif joint qui
en indique le coût et la durée.

Dès que l'alerte fut donnée, l'eau du secteur
concerné a été immédiatement coupée, le responsable de
la sécurité a été aussitôt prévenu et est venu constater les
dégâts avec le personnel concerné. Il a aussitôt
préparé une réunion d'urgence afin que l'ensemble
du personnel intervienne au plus vite et de manière
coordonnée et bien sûr prévenu les assurances
et pris des photos -

Une équipe de nettoyage a aussitôt été dépêchée sur place afin d'aspirer l'eau avec des aspirateurs à eau, durant la réunion.

Il a été décidé que l'équipe de catalogage "enlève" momentanément les ouvrages concernés du S I G B (Système Informatisé de Gestion des Bibliothèques) puisqu'ils ne sont plus pour l'instant empruntables ni même consultables.

L'ensemble des magasiniers s'est chargé de l'évacuation ^(le sol étant asséché) dès la fin de la réunion des collections endommagées. Par équipes de 2, ils ont récupéré le maximum de chariots et évacué les ouvrages concernés secteur par secteur (il y en a 5).

Les ouvrages mouillés ont été transférés à une société extérieure pour être lyophilisés. En effet, c'est la seule action possible mais nous ne sommes pas équipés pour cela.

L'ensemble des magasiniers s'est occupé des ouvrages humides. Je leur ai transmis le protocole en ligne proposé par la BnF : dans un local bien sec, aéré et normalement chauffé, mettre les livres debout, entre ouverts à environ 45°C, en y intercalant des buvards entre les pages, buvards à changer matin et soir d'après-midi, les premiers jours. Nous avons aussi prévu un espace pour les sécher et pouvoir les réutiliser. J'ai donc prévu un planning hebdomadaire pour cette tâche, chaque équipe étant munie d'un listing correspondant aux ouvrages concernés.

En ce qui concerne les collections à transférer en vue de la réparation de cette fuite, 5 équipes de magasiniers ont été constituées, chacune intervenant dans un secteur précis et disposant du listing correspondant.

Matériel nécessaire : le maximum de chariots, l'accès privilégié aux ascenseurs, caisses en nombre suffisant, markers pour indiquer sur les caisses les cotes des ouvrages rangés à l'intérieur + aspirateurs pour le dépoussiérage.

Les ouvrages ~~seront~~ rangés en respectant au maximum l'ordre de leur cote.

Nous procéderons à un dépoussiérage de chacun sur les 3 tranches pour éviter au maximum le risque de développement des champignons.

C'est une mesure préventive.

A la fin des travaux, nous procéderons à la remise en magasin des ouvrages sains.

Il sera nécessaire de surveiller régulièrement leur état ainsi que le niveau d'humidité grâce à l'hygromètre installé.

Le public a bien évidemment été prévenu aussitôt par voie d'affichage (à la banque d'accueil, aux différents étages), sur le portail de la bibliothèque du problème et de l'impossibilité de ^{qui} transmettre momentanément ces ouvrages qui sont en accès indirect. Il sera prévenu de la même manière dès que ces collections seront disponibles.

Des actions parfaitement coordonnées ont permis de réduire au maximum le dégât des eaux sur les collections puisque elles nous ont permises d'agir au plus vite et de manière efficace.

le magasinier principal.

Tableau récapitulatif du coût et de la durée de transfert des collections non endommagées.

<u>COÛT</u>	coût unitaire T.T.C.	quantité	total T.T.C.
caisses	12,00 €	800	9600 €
palettes (pour 16 caisses)	56,00 €	50	2800 €
tarif forfaitaire des palettes	210 €	50	10500 €
coût total T.T.C. :			22.900 €

DURÉE

1^{ère} phase = transfert des 50 palettes en
 $10 \times (1 \text{ h et } 15 \text{ mn}) = 12 \text{ h } 00 \text{ et } 30 \text{ mn}.$

2^{ème} phase = durée des tournées
 $6 \times (1 \text{ h } 25) = 8 \text{ h } 30 \text{ mn}$
 (La dernière tournée ne comportera que 5 palettes).

durée totale du transfert: 21 h 00.